

zoom santé

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Mars 2007

La consultation de professionnels de la santé par les Québécois : comparaisons temporelles et provinciales

Série *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*

Par JACINTHE AUBIN et ISSOUF TRAORÉ, Institut de la statistique du Québec

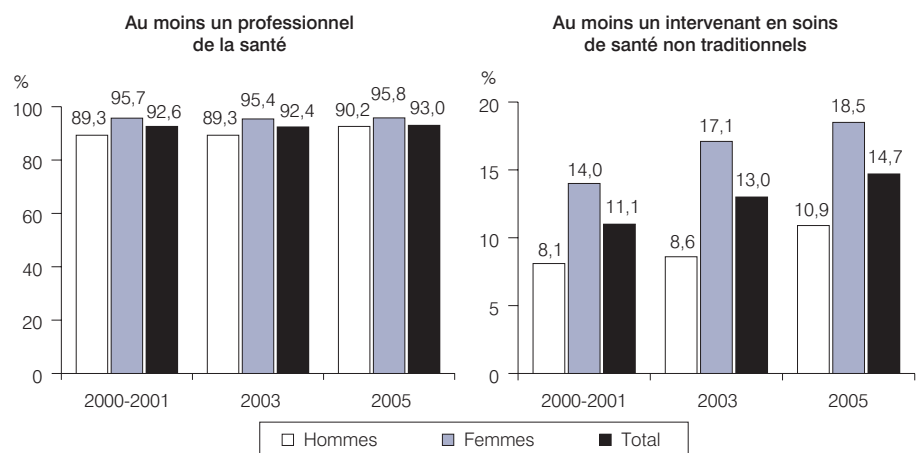
La consultation de professionnels de la santé varie selon les besoins, selon des facteurs prédisposant à l'utilisation comme l'âge et le sexe, et des facteurs de capacité comme le revenu, la disponibilité ou la proximité des services^{1,2}. L'*Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes* de Statistique Canada permet de suivre le taux de consultation de divers professionnels dans l'ensemble de la population depuis 2000-2001. Cet article en brosse un portrait général, quelles que soient les raisons des consultations.

Neuf personnes sur dix ont consulté un professionnel de la santé

En 2005, 93 % des Québécois de 12 ans et plus déclarent avoir consulté au moins un professionnel de la santé au cours d'une période de douze mois (figure 1). Les femmes sont plus nombreuses que les hommes, en proportion, à avoir consulté. Un portrait similaire était observé en 2000-2001 et en 2003.

En 2005, 69 % des personnes ont vu un omnipraticien, 31 %, un médecin spécialiste, 57 %, un dentiste ou un orthodontiste et 39 %, un spécialiste de la vue (tableau 1). La consultation d'une infirmière (16 %), d'un chiropraticien (9 %) et d'un physiothérapeute (7 %) est relativement fréquente. Pour ce qui est des autres professionnels, environ 5 % des personnes ou moins ont eu recours à leurs services. Les femmes ont consulté davantage que les hommes ces

Figure 1
Pourcentage de la population de 12 ans et plus ayant consulté diverses ressources en santé au cours d'une période de 12 mois selon le sexe, Québec, 2000-2001, 2003 et 2005



Source : *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, cycles 1.1, 2.1 et 3.1, Statistique Canada, fichiers de microdonnées à grande diffusion, compilation de l'Institut de la statistique du Québec.

Définition des variables

Consultation d'au moins un professionnel de la santé

Avoir vu ou consulté par téléphone, au moins une fois au cours des douze derniers mois, pour des troubles physiques, émotifs ou mentaux, un professionnel de la santé. La question est posée pour 10 types de professionnels. Les séjours dans un établissement de santé ne sont pas considérés.

Consultation d'un intervenant en soins de santé non traditionnels

Avoir vu ou consulté par téléphone, au moins une fois au cours des douze derniers mois, un

intervenant en médecine douce ou non traditionnelle pour des troubles physiques, émotifs ou mentaux. Si la réponse est positive, le genre d'intervenant est vérifié.

Revenu du ménage – échelle provinciale

Il s'agit du revenu du ménage provenant de toutes sources et classé en fonction des seuils de faible revenu de Statistique Canada pour l'année 2004; la taille du ménage et celle de la municipalité de résidence sont prises en compte. La distribution en déciles (10 groupes de taille égale) est faite par la suite en ordre croissant de revenu, par province.

1. R. ANDERSEN, et J. NEWMAN (1973). « Societal and individual determinants of medical care utilization in the United States », *Milbank Memorial Fund Quarterly*, vol. 51, n° 1, p. 95-124.
2. R. M. ANDERSEN (1995). « Revisiting the behavioral model and access to medical care : Does it matter? » *Journal of Health and Social Behavior*, vol. 36, n° 1, p. 1-10.

types de professionnels, à l'exception des chiropraticiens et des physiothérapeutes, vus tant par les unes que par les autres.

Le taux de consultation d'un professionnel de la santé est un peu plus élevé parmi les jeunes et les aînés (figure 2). Il l'est également plus parmi les personnes de ménages à revenu plus élevé; entre le premier décile du niveau de revenu (le plus faible) et les déciles 8 à 10, le taux de consultation passe de 89 % à 96 %. Aussi, on ne s'étonnera pas que la population en milieu urbain consulte légèrement plus (94 %) que celle en milieu rural (91 %)³.

Les soins de santé non traditionnels de plus en plus utilisés

La consultation d'intervenants en soins de santé non traditionnels est passée de 11 % en 2000-2001 à 15 % en 2005 (figure 1). Les hommes comme les femmes ont contribué à cette augmentation. Cependant, ces dernières ont davantage recours à ce type de soins.

Ce type de consultation varie grandement en fonction de l'âge en 2005 (figure 2). En effet, les personnes de 25 à 44 ans présentent le taux de consultation le plus élevé, lequel va en diminuant dans les groupes d'âge suivants. Comme la consultation d'un professionnel de la santé, la consultation en soins de santé non traditionnels augmente avec le niveau de revenu du ménage; aux déciles supérieurs, 21 % des personnes consultent contre 6 % au décile inférieur. On n'observe pas de différence significative selon le milieu de résidence (urbain ou rural) (15 %).

Les massothérapeutes sont des intervenants relativement populaires : 9 % des personnes de 12 ans et plus ont utilisé leurs services en 2005 (tableau 1). Moins de 5 % ont consulté d'autres types de ressources non traditionnelles. Les femmes ont consulté plus que les hommes, en proportion, chacun des types d'intervenants.

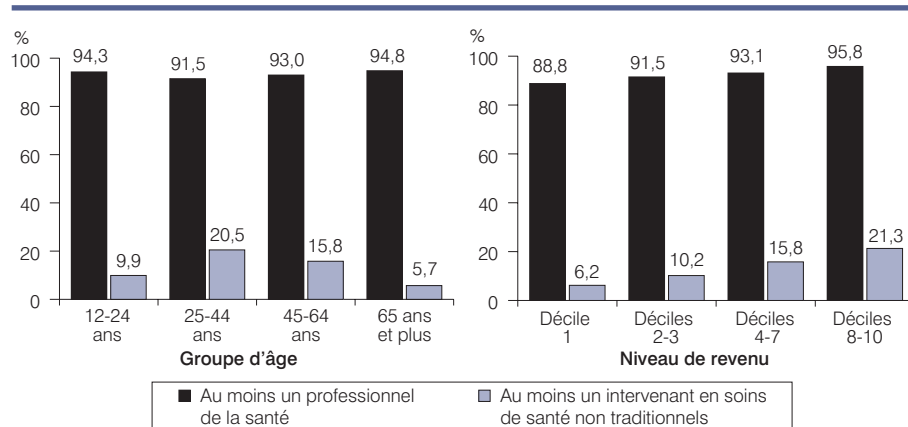
La consultation en massothérapie a augmenté entre 2000-2001 et 2005 (de 6 % à 9 %), alors que la consultation d'un acupuncteur et celle d'un homéopathe ou d'un naturopathe sont demeurées stables (données non illustrées).

Tableau 1
Pourcentage de la population de 12 ans et plus ayant consulté divers types de ressources en santé au cours d'une période de 12 mois selon le sexe, Québec, 2005

	Hommes	Femmes	Total
	%		
Professionnels de la santé			
Médecin de famille ou omnipraticien	63,7	74,5	69,2
Médecin spécialiste	23,9	38,2	31,1
Dentiste ou orthodontiste	54,5	60,1	57,3
Spécialiste de la vue	35,1	43,4	39,3
Infirmière	13,3	18,0	15,7
Chiropraticien	8,7	9,1	8,9
Physiothérapeute	7,2	7,4	7,3
Psychologue	3,5	6,4	5,0
Travailleur social	3,0	4,7	3,9
Orthophoniste, audiologiste ou ergothérapeute	2,4	1,7	2,1
Intervenants en soins de santé non traditionnels			
Massothérapeute	6,5	11,5	9,0
Acupuncteur	1,8	3,2	2,5
Homéopathe ou naturopathe	1,6	3,2	2,4
Autres	2,4	4,4	3,4

Source : *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, cycle 3.1, Statistique Canada, fichier de microdonnées à grande diffusion, compilation de l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 2
Pourcentage de la population de 12 ans et plus ayant consulté diverses ressources en santé au cours d'une période de 12 mois selon le groupe d'âge ou le niveau de revenu, Québec, 2005



Source : *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, cycle 3.1, Statistique Canada, fichier de microdonnées à grande diffusion, compilation de l'Institut de la statistique du Québec.

Des différences entre le Québec et les autres provinces

En 2005, la consultation d'au moins un professionnel de la santé varie peu selon les provinces. Le Québec et Terre-Neuve-et-Labrador (93 %) ne diffèrent que de deux points de pourcentage avec les provinces en tête de liste. Sous ces apparences semblables, se dissimulent toutefois des différences quant aux types de professionnels consultés (tableau 2).

La population québécoise est celle qui a le moins consulté un médecin de famille ou un omnipraticien (69 %). Les taux varient de 79 % à 84 % dans les autres provinces. À l'inverse, le Québec partage avec la Nouvelle-Écosse un taux un peu plus élevé de consultation d'un médecin spécialiste : 31 % et 29 % respectivement contre 18 % à 27 % dans les autres provinces. Soulignons également qu'au Québec, les infirmières sont consultées davantage

3. Les données sur le milieu de résidence sont tirées du fichier de partage du Québec alors que les autres données sont tirées du fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD).

(16 % de la population) par rapport aux autres provinces (de 9 % à 13 %). Enfin, 5 % de la population québécoise déclare avoir consulté un psychologue, contre 3,3 % ou moins dans les autres provinces.

Le taux d'utilisation des ressources de soins non traditionnels (ou médecine alternative) varie selon les provinces. Ce type de consultation est plus fréquent au Québec (15 % de la population) que dans les provinces de l'Atlantique ou en Ontario (de 6 % à 12 %), et moins fréquent qu'en Saskatchewan ou en Alberta (19 % et 17 % respectivement) (figure 3).

Accès aux médecins : quelques observations

En 2005, 75 % des Québécois de 12 ans et plus disent avoir un médecin de famille. Cette proportion est moindre que celle observée dans chacune des autres provinces (de 83 % en Alberta à 95 % en Nouvelle-Écosse) (données non illustrées).

À quelle fréquence et en quels lieux consulte-t-on son médecin de famille ou un omnipraticien? Le bureau du médecin est le principal lieu de la plus récente consultation (60 %). Les cliniques avec ou sans rendez-vous (13 % et 12 % respectivement), les salles d'urgence (5 %) et les CLSC ou autres centres communautaires (4,5 %) sont mentionnés ensuite. La maison, l'école ou le lieu de travail et le téléphone comptent chacun pour moins de 1 % des réponses.

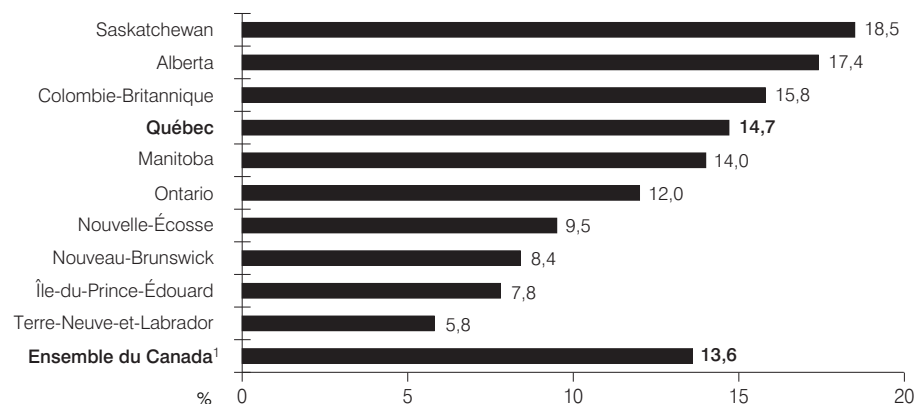
La consultation d'un médecin spécialiste a lieu dans un bureau de médecin (47 %), à la clinique externe d'un hôpital (27 %), à une clinique avec rendez-vous (15 %) ou dans une salle d'urgence (4,9 %). Certaines consultations ont lieu ailleurs mais rarement (CLSC, maison, lieu de travail ou école, téléphone) (données non illustrées).

La fréquence des consultations des médecins au cours d'une période de douze mois est présentée à la figure 4. Un peu

moins du tiers des personnes de 12 ans et plus n'ont pas consulté un médecin de famille ou un omnipraticien au cours de l'année ayant précédé l'enquête de 2005, alors que le quart en a consulté un trois fois ou plus. Comme on peut s'y attendre, une majorité de personnes (7 sur 10) n'ont pas eu recours à un spécialiste au cours de la même période. Lorsqu'on consulte ce type de médecin, c'est souvent une seule fois (16 %).

Figure 3

Pourcentage de la population de 12 ans et plus ayant consulté un intervenant en soins de santé non traditionnels au cours d'une période de 12 mois selon la province, Canada, 2005



1. Incluant le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut.

Source : *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, cycle 3.1, Statistique Canada, fichier de microdonnées à grande diffusion, compilation de l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 2

Pourcentage de la population de 12 ans et plus ayant consulté divers types de ressources en santé au cours d'une période de 12 mois selon la province, Canada, 2005

	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Ensemble du Canada ¹
	%										
Médecin de famille/omnipraticien	82,4	83,0	83,6	79,6	69,2	79,4	78,8	81,3	79,0	81,9	77,9
Médecin spécialiste	27,2	27,3	29,1	25,6	31,1	26,3	23,7	23,6	20,8	24,1	26,2
Dentiste/orthodontiste	48,4	61,4	60,1	55,4	57,3	69,8	60,9	58,0	61,9	65,4	62,5
Spécialiste de la vue	31,9	41,8	38,2	39,1	39,3	41,2	38,8	43,4	41,9	38,5	39,9
Infirmière	11,4	12,7	10,7	12,8	15,7	10,1	9,7	11,5	10,1	9,3	11,9
Chiropraticien	4,0	3,3*	5,8	5,2	8,9	10,7	17,5	15,7	17,5	14,0	11,1
Physiothérapeute	5,8	9,2	10,3	7,1	7,3	8,1	10,2	8,6	9,3	11,3	8,6
Travailleur social	3,7	6,0	4,9	5,1	3,9	4,8	4,7	5,8	5,0	6,3	5,0
Psychologue	1,9	2,3*	2,7	2,3	5,0	2,0	1,8	1,8	3,3	2,5	2,8
Orthophoniste/audiologiste/ergothérapeute	1,7	1,7*	1,8	1,6	2,1	1,5	1,5	1,4	1,6	1,9	1,7

1. Incluant le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut.

* Coefficient de variation entre 16,6 % et 33,3 %; interpréter avec prudence.

Source : *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, cycle 3.1, Statistique Canada, fichier de microdonnées à grande diffusion, compilation de l'Institut de la statistique du Québec.

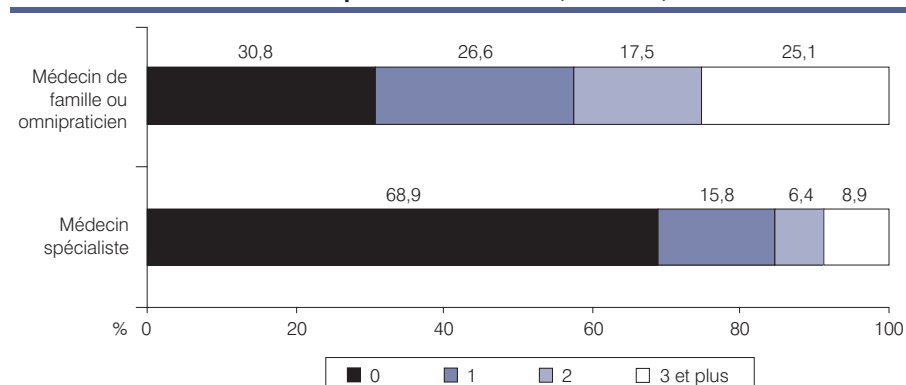
Conclusion

Le profil de consultation des Québécois pour des problèmes physiques, émotifs ou mentaux montre quelques variations sur la courte période allant de 2000-2001 à 2005. Si la consultation d'au moins un professionnel de la santé n'a pas changé, celle d'un intervenant en soins de santé non traditionnels a augmenté. En 2005, les femmes consultent toujours plus que les hommes, tant les professionnels de la santé que les intervenants en soins de santé non traditionnels. Les personnes à revenu moindre présentent des taux de consultation plus faibles, et cela, en dépit des besoins de services que l'on présume être plus grands. Les soins de santé non traditionnels atteignent peu les personnes à plus faible revenu; cette situation était prévisible : ces soins ne sont pas couverts par l'assurance maladie.

Les types de professionnels consultés par les Québécois et les autres Canadiens diffèrent. Le Québec figure parmi les provinces où l'accès à un médecin de famille est le plus rare, et où le taux de consultation d'un médecin de famille ou d'un omnipraticien est le plus faible. Par contre, on consulte davantage un médecin spécialiste, une infirmière ou un psychologue au Québec

Figure 4

Distribution de la population de 12 ans et plus selon le nombre de consultations d'un médecin au cours d'une période de 12 mois, Québec, 2005



Source : *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, cycle 3.1, Statistique Canada, fichier de microdonnées à grande diffusion, compilation de l'Institut de la statistique du Québec.

que dans la plupart des autres provinces. L'implantation des groupes de médecine familiale pourrait pallier les difficultés d'accès à un médecin de famille au Québec⁴.

Les différences observées selon le sexe, le groupe d'âge ou le revenu peuvent correspondre à des besoins différents ou à une capacité variable d'accéder aux services. Les raisons à l'origine des consultations ne sont pas vérifiées dans l'enquête.

Le profil de consultation des Canadiens en 2005 a été étudié en tenant compte de leur état de santé physique et mental⁵. De telles analyses pourraient être réalisées avec les données québécoises. La consultation de ressources en soins de santé non traditionnels pourrait également faire l'objet d'analyses plus approfondies de même que les besoins non comblés et les raisons de non-consultation.

4. Ministère des Régions (2003). *Horizon 2005. Un Québec fort de ses régions. Plan d'action Québec-Régions. Synthèse des engagements. Le Rendez-vous national des régions*, Québec, Gouvernement du Québec, 69 p.

5. A. NABALAMBA, et W. J. MILLAR (2007). « Aller chez le médecin », *Rapports sur la santé*, vol. 18, n° 1, p. 25-39, Statistique Canada, n° 82-003 au catalogue.

À propos de l'enquête

L'*Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes* (ESCC) est une série d'enquêtes générales et thématiques réalisées par Statistique Canada dans les provinces et territoires. Les enquêtes générales (analysées dans cet article) fournissent des données représentatives des régions sociosanitaires sur l'état de santé, ses déterminants et l'utilisation des services de santé. Pour chacun des cycles,

environ 132 000 personnes (environ 26 000 au Québec) participent à une entrevue assistée par ordinateur, en personne ou au téléphone, d'environ 45 minutes. Un répondant de 12 ans et plus est sélectionné au hasard dans chaque ménage. La population visée est celle des ménages privés; elle ne comprend pas les résidents des réserves indiennes, des bases des Forces canadiennes, des établissements et de certaines régions éloignées.

Pour en savoir plus sur l'ESCC, veuillez consulter le site Web suivant : www.statcan.ca/menu-fr.htm.

Pour accéder aux fichiers de microdonnées des enquêtes (fichiers de partage pour le Québec), on peut s'adresser au Centre d'accès aux données de recherche de l'ISQ (CADRISQ) à l'adresse www.stat.gouv.qc.ca/cadrisq ou composer le 1 (514) 343-2299.

Ce bulletin est conçu par la Direction Santé Québec

Pour tout renseignement
veuillez communiquer avec :

Jacinthe Aubin
Direction Santé Québec
Institut de la statistique du Québec
1200, avenue McGill College, 5^e étage
Montréal (Québec) H3B 4J8

La version PDF de ce bulletin
est diffusée sur le site Web de
l'Institut, à l'adresse suivante :
www.stat.gouv.qc.ca

Téléphone : (514) 873-4749, poste 6102
Télécopieur : (514) 864-9919
Courriel : contactsante@stat.gouv.qc.ca

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
1^{er} trimestre 2007
ISSN 1911-5520 (version imprimée)
ISSN 1911-5539 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec, 2006

Institut
de la statistique
Québec

